



**REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**PREFECTURE DE MANANJARY**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 04-MININTER/SG/PREF-MNJ/PRMP/RPI.25**

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Achat des pièces détachées pour entretien des véhicules administratifs dans la Préfecture de Mananjary répartis en trois (03)lots: lot n°01:Achat des pièces détachées pour entretien de véhicule administratif de marque TOYOTA HILUX 1838 WWT ( mâchoire arrière, disque d'embrayage, plateau,..etc) pour le District de Mananjary, lot n°02: Achat des pièces détachées pour entretien de véhicule administratif de marque TOYOTA HILUX 1899 WWT( Globe feux arrière,Pneu, disques de freins avant ,plaquettes de freins..etc) pour le District de Nosy-Varika, lot n°03: Achat des pièces détachées pour entretien de véhicule administratif de marque TOYOTA HILUX 1889 WWT(Pneu,batterie..etc) pour le District Ifanadiana "**.

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANANJARY**

Rue : **ANTANAMBAZAHA**

Etage / Numero de Bureau : **REZ DE CHAUSSEE**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANANJARY** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANANJARY, ANTANAMBAZAHA, REZ DE CHAUSSEE** au plus tard le **12/09/2025 à 11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à ..... Le 29/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics